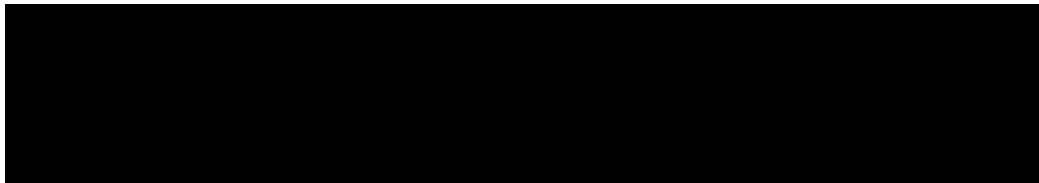


COURRIEL

Saguenay, le 4 mai 2026



N/Réf. : AI-10957-26

OBJET : Réponse à votre demande d'accès à des documents en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès du 1^{er} avril dernier visant à obtenir :

Copie des contrats actuellement en vigueur pour des services de sécurité, incluant leurs annexes.

Les montants totaux versés à des agences privées de sécurité, et ce, pour les 5 dernières années, incluant celle se terminant le 31 mars 2026.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint, en annexes, une copie du contrat et du devis reliés à l'appel d'offre visant à obtenir des services pour la surveillance d'usagers et des heures d'agents de sécurité en général.

Annexe 1 : Contrat type de l'appel d'offres 3979;

Annexe 2 : Devis de l'appel d'offres 3979;

Les agences privées de sécurité pour lesquelles nous retenons les services sont ECS et Garda.

Le montant versé en vertu de ce contrat est de 6 481 413\$ taxes incluses. Vous trouverez ci-joint, en **annexe 3**, la ventilation de ce montant, par entreprises et par trimestres.

Nous avons également un contrat relié au transport sécuritaire d'usagers pour la clientèle du centre jeunesse et pour les usagers qui doivent être transportés au tribunal.

Vous trouverez ci-joint, en annexes, le contrat, le devis ainsi que les coûts associés à ce contrat.

Le montant versé en vertu de ce contrat est de 359 382.18\$ taxes incluses. L'entreprise dont nous retenons les services est M.C.I.S. agence de sécurité.

Annexe 4 : Contrat type de l'appel d'offres 4286;

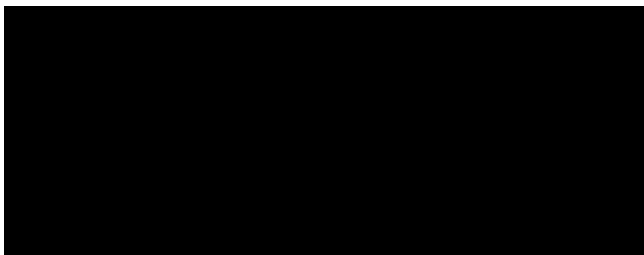
Annexe 5 : Devis de l'appel d'offres 4286;

Annexe 6 : La ventilation des coûts reliés à l'appel d'offres 4286;

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour toute question en lien avec le présent document.

Si notre réponse ne vous satisfait pas, il vous est possible de faire une demande de révision de notre décision. Nous joignons à cet effet un avis détaillant vos recours devant la Commission d'accès à l'information du Québec.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Jonathan Desgagné
Chef de service des affaires juridiques

JD/ko

p. j. (7)